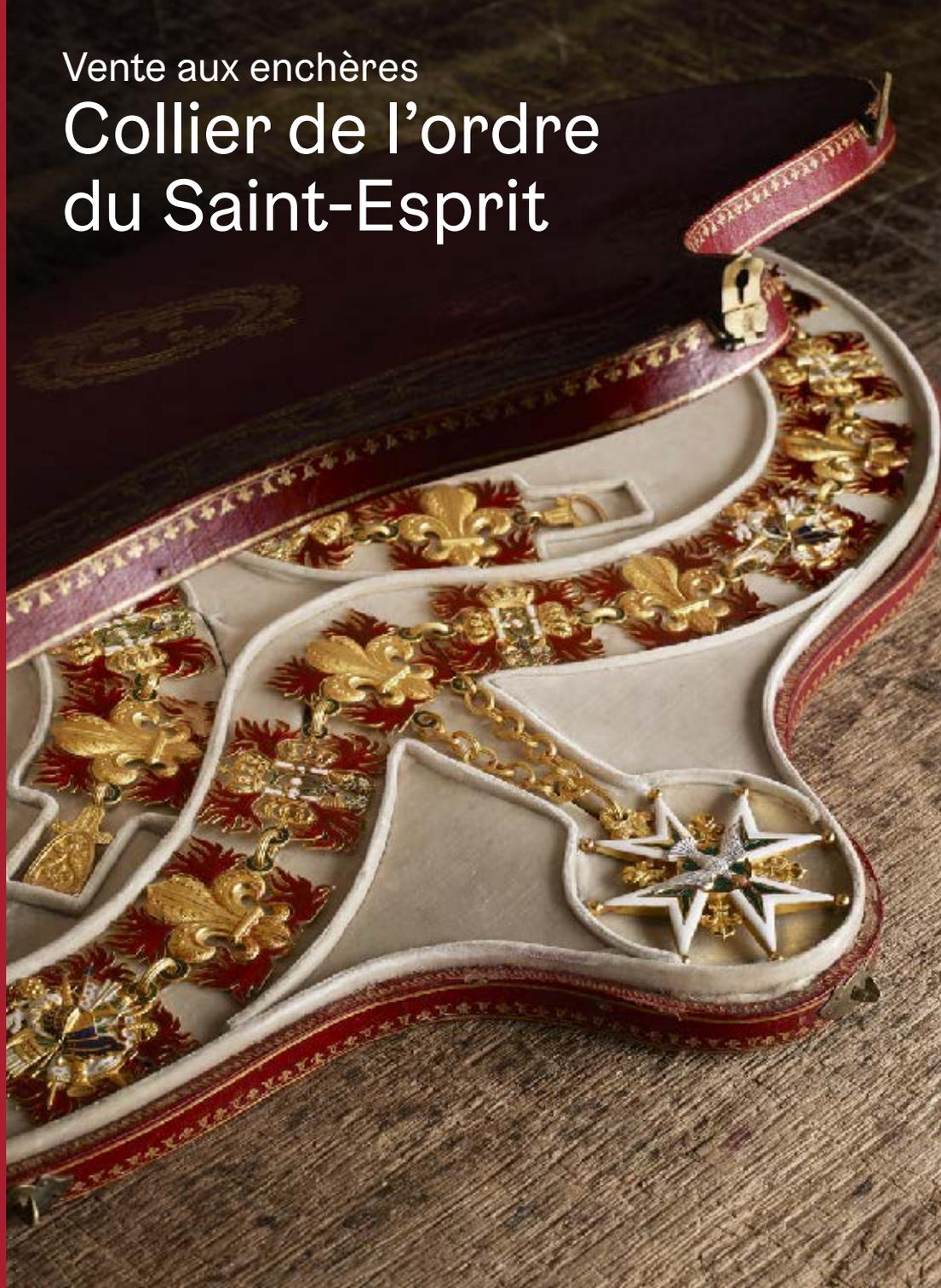


30
janvier
2018

Vente aux enchères
**Collier de l'ordre
du Saint-Esprit**

à 15 h
au Crédit
Municipal
de Paris





Vente aux enchères publiques Le mardi 30 janvier 2018 à 15 h

Exposition

Galerie d'exposition
du Crédit Municipal de Paris

Samedi 27 janvier

de 10 h à 17 h

Lundi 29 janvier

de 10 h à 17 h

Mardi 30 janvier

de 10 h à 13 h

Par le ministère des
commissaires-priseurs
appréciateurs
près le Crédit Municipal
de Paris, en vertu
d'une ordonnance
du Président du tribunal
de grande instance
de Paris et par suite
de réalisation d'objets
mis en gage.

Olivier Collin Du Bocage,
Yann Le Mouel,
Rodolphe Tessier.

Directrice des ventes :
Sophie Boulé

Expert de la vente :
Axel Louot,
Expert en militaria
Membre de la compagnie
Nationale des Experts en
antiquités
Assesseur près la Commission
de Conciliation et d'Expertise
Douanière
36 rue de Bellechasse 75007
PARIS
01 47 05 33 62 / 06 07 91 07 87
virtuti@club-internet.fr

Assesseur de la vente :
Mathilde Belcour-Cordelier
01 44 61 65 86
mathildebelcour1-cpaducmp@hotmail.fr

Crédit Municipal de Paris
55 rue des Francs-Bourgeois
75004 Paris

La vente est également accessible sur
www.interencheres-live.com.



Conditions générales de vente sur
www.creditmunicipal.fr

Photographie :
Pierre-Olivier Deschamps / VU'
Conception graphique :
Guerillagrafik
Scénographie de l'exposition :
Anne Gratadour



Présentation de l'œuvre

Axel Louot

Aussi rare que précieux, ce collier de chevalier de l'ordre du Saint-Esprit a été réalisé par Armand Ouizille (1788-1878) et Guillaume Lemoine (1790-1871), bijoutiers du roi, sous la Restauration. Tout porte à croire qu'il a été porté pour le sacre de Charles x en 1825. Le collier est présenté dans son écrin en maroquin rouge où figurent les Armes de France.

Le collier est constitué de 29 maillons à 3 motifs alternés : uni face en or ciselé, bruni ou amati et partiellement émaillés comme suit :

→ 15 figurent une fleur de lys ;

→ 8 figurent un « H » émaillé de blanc chargé d'une couronne de lauriers reposant sur deux cornes d'abondance et entouré de 3 couronnes royales ;

→ 6 figurent un trophée d'armes orné d'un heaume émaillé bleu à panache blanc brochant une panoplie composée d'une massue d'Hercule, d'une trompette, d'un drapeau fleurdelisé, d'un arc, d'une flèche, d'un carquois, d'un sabre et d'une lance de tournois.

Chaque maillon est anglé de flammes ondoyantes émaillées de rouge translucide sur fond guilloché.

Ces maillons sont reliés par 28 anneaux cannelés aplatis passant dans deux petits anneaux latéraux émaillés verts.

La fermeture du collier est obtenue par 2 éléments de forme oblongue en or ciselé de rinceaux et de feuilles d'acanthé qui, emboîtés, présentent un crochet invisible.

Le maillon central est composé de 2 anneaux émaillés verts supplémentaires permettant le passage d'une chaînette de 17 anneaux cannelés soutenant la croix de l'ordre.

La croix est en or à 8 pointes pommetées, les branches sont anglées de fleurs de lys et bordées d'émaux blancs et de flammes d'émail vert translucide.

Elle présente sur l'avant une colombe blanche la tête en bas, les yeux et le bec émaillés rouge ; le plumage est en relief rehaussé et peint à l'émail.

Sur le revers, découpé sur un fond d'or rose bruni, Saint-Michel est représenté terrassant le démon. La bélière est feuillagée avec un anneau de suspension cannelé.

Le collier est frappé des poinçons de contrôle à la tête de bélier sur son fermoir et sur la bélière fleur de lys de la croix (petite garantie de Paris entre 1819 et 1838).

Ce collier est présenté dans un écrin piriforme en maroquin rouge à grains longs dont le couvercle est clos par 3 fermoirs en laiton. Au centre du couvercle, les Armes de France, couronnées et entourées des colliers, sont dorées au fer.

Une bordure à motifs de fleurs de lys et de fleurettes est présente sur le pourtour.

Au-dessus de la charnière, l'étiquette en maroquin vert est estampée en lettres dorées « Ouizille & Lemoine, Bijoutiers du Roi, Quai Conti N°9 ». Deux morceaux de ruban aux couleurs de l'ordre relient le couvercle à l'écrin de part et d'autre.

Le dessous est recouvert de papier maroquiné vert foncé et de 5 clous à têtes sphériques servant de pieds (manque un clou). Il présente aussi l'étiquette en maroquin vert estampée en lettres dorées : « Ouizille & Lemoine, Bijoutiers du Roi, Quai Conti N°9 ».

L'intérieur, dont le fond est en velours de soie écru, présente des séparations spiralées permettant de disposer le collier. Le dessous du couvercle est en soie blanche.

Dimensions collier :

Longueur du collier :

→ 172 cm

Poids :

→ 553,4 g

Largeur de la croix :

→ 6,4 cm

(Petits éclats et manques dans les émaux rouges et sur la croix, très bon état général)

Dimensions écrin :

Hauteur :

→ 36,5 cm

Largeur :

→ 55,5 cm

(Quelques griffures sur l'écrin et petits accidents)

Bibliographie de référence :

PANHARD, Félix, *L'ordre du Saint-Esprit aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, Librairie héraldique de J.-B Dumoulin, 1868

PINOTEAU, Hervé, *Etat de l'ordre du Saint-Esprit en 1830 et La survivance des ordres du roi*, Nouvelles Editions Latines, Paris, 1983

PINOTEAU, Hervé, *Etudes sur les ordres de chevalerie du Roi de France*, Le Léopard d'Or, Paris, 1995

SPILLIAERT, Patrick, *Les insignes de l'ordre du Saint-Esprit*, Le Léopard d'Or, 2016

Estimation :

25 000 - 30 000 euros.

Provenance :

Famille de Bourbon-Parme

France, Paris, Epoque Restauration. Ce collier fait partie de la série fabriquée à la Restauration et a certainement été porté pour le sacre de Charles x.

Contexte historique

Jean-Christophe Palthey
expert en Ordres de Chevalerie,
décorations et médailles.

Ordre du Saint-Esprit, un rarissime emblème

Le plus illustre des ordres de chevalerie de l'ancienne France fut fondé par Henri III à l'automne 1578. Dans un pays en proie aux soubresauts religieux et aux affres de la guerre civile, le roi souhaitait, par une nouvelle institution, s'attacher l'élite de ses sujets. L'antique ordre de Saint-Michel, fort dévalué par la quantité de ses membres, ne pouvait plus remplir cette fonction. Il créa donc un nouvel ordre, placé sous l'égide du Saint-Esprit auquel il vouait une particulière vénération en mémoire de son élection au trône de Pologne en 1573 et de son accession à la couronne de France en 1574, toutes deux un jour de Pentecôte.

L'ordre était statutairement composé du roi, « chef et souverain grand maître » (art.2), et de cent membres catholiques ayant prouvé leur noblesse : neuf ecclésiastiques appelés « commandeurs », quatre cardinaux, quatre évêques et le grand aumônier de France, dispensé de preuves de noblesses ; quatre-vingt-sept « chevaliers commandeurs », préalablement reçus chevaliers de l'ordre de Saint-Michel ; et quatre « grands officiers commandeurs », le chancelier, le prévôt maître des cérémonies, le grand trésorier et le secrétaire greffier, ces deux derniers également dispensés de preuves de noblesses.

Ses membres étaient revêtus de marques distinctives. Lors des cérémonies, ils portaient un somptueux manteau de velours noir brodé de flammes et un collier d'or émaillé. Au quotidien, chacun devait porter une croix d'or à huit pointes suspendue à un ruban bleu céleste ainsi qu'une broderie d'argent, reprenant la forme de la croix, cousue sur l'habit. Si, dès sa nomination, le nouveau chevalier portait la croix et la broderie, il ne devenait pleinement membre de l'ordre qu'après avoir prêté serment au grand maître et reçu de ses mains le manteau et le collier d'or émaillé. D'un poids de 200 écus, celui-ci lui était remis à titre viager. Ses héritiers devaient à sa mort le rendre au grand trésorier. Le 31 décembre 1578 eut lieu le chapitre fondateur de l'ordre, premier d'une longue série de cérémonies fastueuses qui rythmèrent l'Ancien Régime.

Aboli le 30 juillet 1791 par la Constituante, l'ordre survécut néanmoins modestement en émigration. Il revint en 1814 avec la Restauration et retrouva graduellement son lustre. Louis XVIII, en fin politique, l'estimait peu adapté à la situation nouvelle, et n'en décora d'abord que certains souverains étrangers. Après 1820 et l'espoir soulevé par la naissance du duc de Bordeaux, il nomma régulièrement des chevaliers issus des anciennes et nouvelles élites de la France mais, n'ayant jamais été sacré, il ne put en recevoir aucun. C'est son frère et successeur Charles X qui rendit véritablement sa splendeur à ce corps chevaleresque. Avec en point d'orgue la cérémonie organisée au lendemain de son sacre à Reims le 30 mai 1825.

Première fête de l'ordre depuis la Révolution, elle marqua la véritable renaissance de l'ordre et permit la réception des nouveaux chevaliers. Mais l'ordre n'avait plus de colliers disponibles. Ceux de l'Ancien Régime avaient pratiquement tous disparu dans la tourmente révolutionnaire et la douzaine de colliers fabriqués au début de la Restauration par Coudray avaient été remis aux membres de la famille royale et aux souverains étrangers. Il fallut donc en fabriquer quatre-vingts. Cinquante furent réalisés par la maison Ouizille et Lemoine et trente par l'orfèvre Jean-Charles Cahier. À vingt-neuf maillons, ces colliers constituaient l'ultime évolution du collier adopté par Henri IV au chapitre de Rouen le 7 janvier 1597 pour remplacer ceux d'Henri III à quarante maillons, dont vingt formés de lettres grecques à la signification jugée trop obscure.

Cette évolution tendait à une réduction du nombre de maillons proportionnelle à l'accroissement de leurs dimensions individuelles. Ces nouveaux colliers du même modèle se différenciaient cependant dans le détail : ceux d'Ouizille, plus épais, possédaient des maillons plus carrés aux angles marqués ; ceux de Cahier, successeur de l'illustre Biennais étaient moins lourds mais le graphisme, sans doute plus proche de celui d'Ancien Régime, était plus délié et la colombe plus délicate.

Reposant sur une administration efficace, notamment responsable de la gestion du trésor, l'ordre vécut somptueusement au rythme des promotions, des chapitres et des cérémonies de réception jusqu'à la chute de Charles X en juillet 1830. Il disparut alors publiquement. La France ne décernant plus désormais que l'ordre de la Légion d'honneur, ces colliers perdirent leur dimension officielle et furent longtemps ignorés par l'État qui, tout en exposant au Musée des Souverains une reproduction en bronze, fit fondre en 1861 dix colliers provenant du trésor de l'ordre. À l'exception de quelques héritiers fidèles qui rendirent statutairement le collier au comte de Chambord (une trentaine environ), les colliers des chevaliers vivant en 1830 furent généralement conservés au sein de leur famille devenant, relique pour les uns, objet de collection pour les autres ; ce sont eux qui, exceptionnellement, apparaissent sur le marché.



Vente aux enchères

Collier de l'ordre du Saint-Esprit

Mardi 30 janvier 2018
à 15 h
au Crédit Municipal
de Paris,
55 rue des
Francs-Bourgeois
(Paris 4^e)

www.creditmunicipal.fr